

Compte – Rendu N° 10-2018

**Réunion du Conseil municipal du 22 Octobre 2018**

L'an deux mil dix huit le 10 novembre 2018 à 19heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

**Etaient présents** : Mmes, Blanc, Bos , Kohler, Orban, Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien , Mandier, Tisseron, Vacher.

**Procurations** : Mme Bourghelle à Mme Bos ,

---

**18.045 : Nouvelles dénominations des voies communales**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'adressage postal confié à l'entreprise GEOA est terminé, et il convient de valider les noms des voies choisies. Le conseil municipal à l'unanimité valide le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune, et valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales.

**18.046 : Protection sociale complémentaire : Mandat au CDG pour la procédure d'une convention de participation au titre du risque prévoyance, maintien de salaire**

La commune a signé un contrat avec la MNT pour la garantie maintien de salaire EN 2014, jusqu'au 31 décembre 2019. Le CENTRE DE GESTION doit procéder à la mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix pour donne mandat au CDG 07 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance. Durée du contrat 6 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2019, renouvelable 1 an.

**18.047 : Aliénation du chemin des Perrets**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique concernant l'aliénation du chemin « quartier Perrets Nord » est terminé et donne lecture des conclusions motivées du Commissaire enquêteur, Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix pour accepte la proposition du Commissaire Enquêteur, émettant un avis favorable sur le projet de suppression et d'aliénation au profit d'un tiers riverain du chemin rural dans le quartier « Perrets Nord » tel que présenté dans le dossier soumis à l'enquête

En ce qui concerne le chemin de « Trappier, le dossier est reporté et sera étudié à la prochaine réunion du Conseil municipal de Janvier.

**18.048 : Temps de travail agent entretien**

Monsieur le maire propose de modifier la durée hebdomadaire de l'emploi d'un agent d'entretien, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la nouvelle durée hebdomadaire sera de 27 h 30 ( ancienne 26 h).

**18.049: Bulletins municipal : coût encarts publicitaires.**

Monsieur le Maire propose de fixer à 100 et 150 € le coût des encarts publicitaires dans le Bulletin municipal.

**Questions diverses.**

-  Repas du CCAS le 15 décembre 2018, colis de Noël
-  Travaux 2019, le calvaire, place des calades, descente des Bruyères
- 

Vu pour être affiché le **12 décembre 2018** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

